

## PARTICIPER À L'AGENDA 21 ?

La mise en œuvre des projets s'étalera jusqu'à **2030**, en collaboration avec les échevins et les services compétents, pour des projets à court et moyen termes. Envie de participer ?



Des appels à la participation seront fréquemment lancés vers les citoyen·es, écoles, commerçant·es, institutions, entreprises et collectifs. De nombreux évènements durables seront également à venir !

Des citoyen·es ont déjà pu mettre en place des projets en collaboration, avec l'aide de la commune, grâce au **subside « Inspirons le Quartier »** de Bruxelles Environnement.



Ne ratez aucune information durable sur votre commune et passez à l'action :



-  <https://agenda21.ganshoren.be/>
-  Ganshoren durable - Agenda 21
-  <https://inspironslequartier.brussels>
-  <https://www.flui.city/1083-ganshoren?lang=fr>

À l'initiative de l'échevine de l'Agenda 21 Magali CORNELISSEN, avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Ganshoren

# L'AGENDA 21 À GANSHOREN



L'Agenda 21 a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des citoyen·es et de leur environnement naturel à l'échelle du territoire communal.

## Mobilisez-vous !



2021  
2030

## L'AGENDA 21, C'EST QUOI ?

C'est un **programme d'actions durables** qui enchaîne différentes étapes : diagnostic partagé, objectifs de durabilité, plan d'action et mise en œuvre des projets. La phase d'évaluation permet ensuite de renouveler le processus.

Le **diagnostic** et les **objectifs** ont été conçus en **intelligence collective** avec les citoyen·es, acteurs locaux et services communaux.

À Ganshoren, c'est la **Coopérative ERU Urbanisme** qui a accompagné ce processus. Les **ateliers participatifs thématiques** ont permis de développer un **Plan d'Action de 5 axes**.



### AXE 1 : VIE SOCIALE ET BONNE GOUVERNANCE

- Plus de rencontre entre les citoyens et d'événements festifs
- Des plateformes de communication communales optimisées
- Les femmes réintégrées dans l'espace public
- Des partenariats créés entre la Commune et le CPAS
- Le personnel communal et la population mis en lien



### AXE 2 : PROTECTION ET VALORISATION DES ÉCOSYSTÈMES

- L'écosystème communal pris en compte (caractéristiques biotique et abiotique du territoire)
- Plus de biodiversité dans les espaces privés
- Les « non humains » préservés
- La résilience hydrologique soutenue et poursuivie



### AXE 3 : MOBILITÉS RESPONSABLES

- L'avenue Charles Quint repensée
- Un accès à la mobilité pour tous·tes
- Le plan de mobilité active sur toute la commune



### AXE 4 : CADRE DE VIE BÂTI ET NON BÂTI

- L'espace public repensé pour la convivialité
- La végétalisation citoyenne développée dans les rues
- Un patrimoine communal moins minéral, plus vert et plus ludique
- Un pôle d'agro-écologie Nord-Ouest à Ganshoren
- Une commune équipée pour tous·tes
- Énergie et biodiversité conciliées dans le bâti et l'espace public



### AXE 5 : ÉCONOMIE DURABLE

- A Ganshoren, le déchet devient une ressource
- Une politique « zéro déchet et propreté » sur toute la commune
- Ganshoren, une commune du commerce équitable (alimentation & produits bio, durables, fair-trade)

